



Bon à savoir : Aiways met en lumière les multiples avantages de l'écomobilité

- **Vingt-six pays de l'UE subventionnent l'achat et l'utilisation de véhicules électriques**
- **Certains pays subventionnent les stations de recharge des véhicules électriques ; d'autres encouragent l'utilisation d'énergies « vertes »**
- **Les propriétaires d'un véhicule électrique peuvent également bénéficier dans quelques états de places réservées gratuites, d'un accès aux voies de bus et de taxi, de réductions aux péages et d'assurances moins chères**
- **Quelques pays proposent des plaques d'immatriculation vertes pour sensibiliser les automobilistes aux avantages de la mobilité électrique**

Shanghai/Munich, 19 janvier 2022– Posséder ou louer un véhicule électrique a des avantages évidents : plaisir de conduite, économies de carburant sur toute la durée de vie du véhicule et conscience de contribuer à la protection de la planète tout en profitant des technologies automobiles les plus modernes et les plus performantes.

Ces avantages se doublent d'incitations financières bien moins connues mises en place par des pouvoirs publics soucieux de réduire la pollution dans les zones urbaines et de tenir leurs promesses de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À l'aube d'une année où la sensibilisation à la mobilité électrique et son adoption progresseront dans toute l'Europe, Aiways, le fabricant du SUV électrique U5, vous propose un tour d'horizon des nombreux avantages financiers dont bénéficient les acheteurs de véhicules électriques.

Prix initial et incitations fiscales

Aujourd'hui, 26 des 27 pays de l'UE proposent des subventions à l'achat et des incitations fiscales pour encourager les consommateurs à passer à l'électrique. Ces mesures d'incitation visent à réduire le prix d'acquisition d'un véhicule électrique, parfois vu comme un frein à la transition vers la mobilité électrique.

En Europe, c'est l'Estonie qui se montre la plus généreuse, l'État remboursant jusqu'à 50 % du prix d'achat d'un véhicule électrique (pour un montant maximal de 18 000 €). C'est deux fois plus généreux que les incitations EV proposées en Allemagne, qui offrent un « bonus environnemental » de 9 000 € si le nouveau VE coûte jusqu'à 40 000 €. Ce bonus comprend une prime de l'État de 6 000 € et une réduction de 3 000 € offerte par le fabricant selon la marque du véhicule. Grâce à ce bonus environnemental, les consommateurs allemands peuvent par exemple faire l'acquisition du SUV Aways U5 pour 29 993 €.

En France, les acheteurs de véhicules électriques peuvent profiter d'un bonus écologique à hauteur de 27 % du coût d'acquisition TTC du véhicule. Plafonnée à 6 000 €, cette aide ne s'applique qu'aux véhicules dont le prix est inférieur à 45 000 €. Pour les véhicules dont le prix de vente est compris entre 45 000 € et 60 000 €, les automobilistes ont droit à une subvention de 2 000 euros.

Les autres pays proposent des incitations différentes, mais tout aussi intéressantes. Le Danemark a par exemple considérablement réduit la taxe d'immatriculation des véhicules électriques, qui varie de 85 % à 150 % pour les nouvelles voitures thermiques. En moyenne, ceux qui ont acheté un véhicule électrique en 2021 ont ainsi économisé près de 11 000 € de taxe d'immatriculation : une réduction qui rend les véhicules électriques aussi compétitifs que les véhicules thermiques. La Norvège suit une approche similaire consistant à exempter les acheteurs de véhicules électriques neufs ou d'occasion des 25 % de TVA.

La plupart des pays européens exemptent les utilisateurs de véhicules électriques des principales taxes. C'est par exemple le cas de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne, trois marchés où le SUV Aways U5 est disponible. D'autres marchés d'Aways, comme la Belgique, le Danemark et les Pays-Bas, appliquent une réduction des taxes routières pour les utilisateurs de véhicules électriques.

Aides à l'installation de stations de recharge

Les mesures d'incitation s'étendent également aux stations de recharge résidentielles et commerciales. On considère que l'installation d'un nombre suffisant de bornes de recharge privées et publiques est la clé de la transition à l'électrique des particuliers et des entreprises.

Les pays européens font tout pour encourager les consommateurs à opter pour des énergies « vertes », telles que l'énergie solaire, éolienne ou la biomasse, partout où c'est possible.

En Belgique par exemple, si l'acheteur d'un véhicule électrique est en mesure de prouver qu'il utilise des énergies vertes chez lui, il peut bénéficier d'une subvention d'un montant maximal de 1 500 € pour l'installation d'un point de recharge à son domicile ou à proximité immédiate. L'Autriche, la France et l'Allemagne proposent des subventions similaires pour un montant maximal de 960 €. En France, elle peut être majorée à 1 660 € dans le cas d'un

point de recharge partagé. En Italie, les acheteurs de véhicules électriques peuvent demander un remboursement d'un montant maximal de 2 000 € pour l'achat et l'installation de points de recharge (jusqu'à 22 kW) sur des places de stationnement privées individuelles ou partagées.

Dans la plupart des provinces des Pays-Bas, toute personne peut demander l'installation gratuite d'une borne de recharge publique près de son domicile ou de son lieu de travail. Une fois la station de recharge installée, les automobilistes peuvent y accéder gratuitement et ne paient que l'électricité utilisée pour recharger leur batterie. Cette politique s'est révélée particulièrement efficace : fin 2019, 26 % des stations de recharge de véhicules électriques de l'UE se trouvaient aux Pays-Bas.

Avantages de stationnement

Les avantages financiers ne se limitent pas à l'achat du véhicule et à l'installation de stations de recharge. En effet, l'utilisation quotidienne d'un véhicule électrique s'accompagne d'un nombre croissant d'incitations à la conduite zéro émission.

En Allemagne par exemple, plus de 100 villes et municipalités offrent des privilèges tels que la mise à disposition de places de stationnement gratuites ou réservées aux véhicules électriques, la possibilité de circuler sur les voies de bus et de taxis ou encore l'autorisation d'emprunter des routes à accès limité. Au Danemark, les utilisateurs d'un véhicule électrique sont exemptés de frais de stationnement pour un montant maximal de 670 € par an. Des mesures d'incitation analogues s'appliquent dans certains pays européens. En Norvège, les utilisateurs d'un véhicule électrique ne paient ni aux péages ni lors des traversées en ferry, tandis qu'en Italie, ils profitent d'une réduction de 30 à 40 % de leurs frais d'assurance.

Des plaques d'immatriculation vertes

Certains pays européens permettent désormais aux automobilistes d'acheter des plaques d'immatriculation vertes afin de sensibiliser la population à la mobilité électrique et de faciliter l'application des incitations locales telles que le stationnement gratuit ou à prix réduit.

À cet égard, l'Europe suit l'exemple de la Chine. Dès 2016, le gouvernement chinois a mis en circulation des plaques d'immatriculation vertes afin de mieux repérer les véhicules électriques. Ces plaques ne sont pas assujetties au système de rationnement des permis que de nombreuses villes chinoises ont adopté pour réduire le nombre de voitures polluantes.

La ville de Shanghai par exemple, où Aiways a son siège, s'est engagée à fournir gratuitement des plaques d'immatriculation vertes aux acheteurs de véhicules électriques au moins jusqu'à la fin de l'année 2023, afin d'encourager l'utilisation et l'achat de véhicules écologiques.

Le gouvernement chinois a pris diverses mesures d'incitation à la mobilité électrique afin de porter la part de marché des nouveaux véhicules à émission zéro à 20 % d'ici à 2035.

-Fin-

Des images haute résolution peuvent être téléchargées: <https://we.tl/t-YpyJfwkI9P>

À propos d'Aiways

Fondé en 2017, Aiways est un fournisseur de mobilité personnelle basé à Shanghai avec son siège européen à Munich, en Allemagne. C'était la première startup chinoise à introduire un véhicule électrique sur le marché européen avec le lancement du U5 en 2020 - un SUV électrique à batterie avec une autonomie, un style et une qualité impressionnants. Aiways poursuit rapidement son expansion en Europe et au-delà : des carnets de commandes sont ouverts en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, au Danemark, en France, en Israël, en Suisse, en Espagne, au Portugal, en Italie et en Suède – avec d'autres marchés à suivre. Le SUV U5 est produit dans l'usine de production intelligente d'Aiways à Shangrao, l'une des usines de production automobile les plus modernes de Chine. Les processus contrôlés par l'informatique avec des portes de qualité exigeantes suivent les normes de l'Industrie 4.0. Avec une capacité de production initiale de 150 000 unités par an, Aiways peut augmenter ce nombre à 300 000 unités lorsque la demande mondiale de véhicules électriques augmente. Le prochain modèle d'Aiways pour l'Europe sera le SUV-Coupé électrique à batterie U6. En mettant l'accent sur un aérodynamisme sophistiqué, une conduite hautement connectée, une technologie de sécurité et un design sportif. Le SUV-Coupé U6 n'est que le prochain chapitre de l'avenir prometteur d'Aiways.

Information presse

Vous trouverez tous les communiqués de presse et dossiers de presse d'Aiways, ainsi que des photos et vidéos hautes résolutions disponibles en téléchargement, sur le site web dédié aux médias <http://media.ai-ways.eu/>.